



DECISION N° 37/17/CHPF/D

Portant nomination de M. Pierre Vogel en qualité de directeur des systèmes d'information et d'organisation

ACTE
RENDU EXECUTOIRE
LE

12 AVR. 2017

Le directeur certifie sous sa responsabilité que le présent acte a été publié le :

12 AVR. 2017

et déposé au Haut-commissariat de la République le :

12 AVR. 2017

à la direction générale des ressources humaines du Pays le :

12 AVR. 2017

Le directeur (ou son représentant),

M. René CAILLET
Directeur
CENTRE HOSPITALIER
de la POLYNÉSIE FRANÇAISE
PIRAE - TAHITI

LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la délibération n°83-181/AT du 04/11/1983 modifiée relative à la création du centre hospitalier de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n°999/CM du 12/09/1988 modifié, relatif à l'organisation, au fonctionnement et aux règles financières, budgétaires et comptables du Centre hospitalier de la Polynésie française, notamment ses articles 18 à 20 ;

Vu l'arrêté n° 1408 CM du 26 septembre 2016 portant nomination de M. René Caillet en qualité de directeur du Centre hospitalier de la Polynésie française;

DECIDE

Article 1^{er}. –Monsieur Pierre VOGEL est nommé en qualité de directeur des systèmes d'information et d'organisation à compter du 12 avril 2017.

Article 2. –Le directeur des ressources humaines et des affaires médicales est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'intéressée, affichée dans un lieu ouvert au public et transmise à la direction générale des ressources humaines et au Haut-commissaire de la République en Polynésie française.

Fait à Pirae, le 12 AVR. 2017

M. René CAILLET
Directeur
CENTRE HOSPITALIER
de la POLYNÉSIE FRANÇAISE
PIRAE - TAHITI

René CAILLET